



Jacques NYITRAI

Trésorier du Groupe Local de Privas

Pour me contacter:

en journée: 04 75 85 32 60

en soirée: 04 75 65 39 38

Ad. correspondance: 105 Ch. de la Plage

07360 St-FORTUNAT sur EYRIEUX

Règles locales pour la compta

ANNEE

- **PARTICIPATION ANNUELLE AUX ACTIVITES:**

Montant annuel de **160 €**. A régler en une fois ou en deux paiements

La planning de paiement est à respecter quelque soit le mode de paiement retenu. Virement ou Chèque. Si paiement par chèque merci de donner les chèques en même temps (ils seront déposés aux dates ci-après)

Intitulé pour les virements: Nom & Prénom (de l'enfant) Part. annuelle

1 er paiement: Au 15 octobre

2 ème paiement au 15 novembre

Réduction pour les fratries qui sont dans le groupe local de Privas:

1 er enfant: plein tarif **160 €**

2 ème enfant: Réduction de 30 € - **130 €**

3 ème enfant et plus: Réduction de 50 € - **110 €**

Pour les familles ayant besoin d'étaler d'avantage la participation annuelle, merci de voir directement avec moi. Dans tous les cas il est demandé que les paiements soient effectués **au plus tard le 15 janvier**.

COTISATION

- **ADHESION AU MOUVEMENT:**

Cette cotisation peut être saisie directement pas les familles, sur le site national. Règlement par CB. Vous recevrez automatiquement un lien pour télécharger votre reçu fiscal.

Sinon, auprès de nous par chèque ou espèce.

Dans tous les cas cette adhésion (qui couvre principalement l'assurance aux activités) devra être effective avant **le 15 octobre**.

Nom: Parent de :

Mode de paiement pour l'année: Chèque: Virement: Espèce:

Paiement en: Une fois: Deux fois: Plus (sur demande):

J'ai bien eu connaissance des délais de paiements.